

COMMUNE DE SAINT-ANTHEME (Puy-de-Dôme)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an deux mille quatorze,
En exercice: **15** le 25 avril à 20 heures 30,
Présents : **15** le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ANTHEME,
Votants : **15** dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GAGNAIRE, Maire.

Date de convocation : 22 avril 2014.

PRESENTS : M. Jean-Claude GAGNAIRE, Maire, MM. Georges MORISON, Jean-François GAGNAIRE, Jean-Antoine FOUGEROUSE et Frédéric CHAPET, Adjoint, MM. Michel BEAUDOUX, Gaëtan CAPELIER, Antoine GUILLLOT, Hervé JURY, Jean-Yves MICARD, Roland QUATRESOUS, Daniel ROCHETTE, Patrick TOURNEBISE et Mmes Mylène GRANJEON et Marie-Josèphe LESAGE.

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres, ont procédé, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, à la désignation de M. Frédéric CHAPET, en qualité de secrétaire de séance.

Objet : Création de tarif groupe pour la zone de loisirs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un tarif (sans distinction d'âge) pour les groupes (colonies, associations, centre de vacances, centres sociaux,...) fréquentant la zone de loisirs ; Il propose de l'appliquer à compter du 1^{er} juillet 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

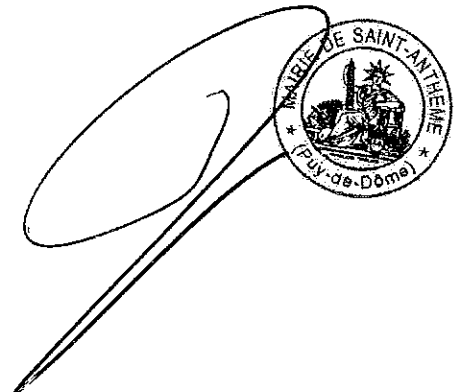
- fixe les tarifs suivants :

- Groupes de 15 à 25 personnes : 21,00€
- Groupes de 26 à 40 personnes : 36,00€
- Groupes de 41 à 55 personnes : 54,00€

- demande à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Au registre sont les signatures.
POUR COPIE CONFORME.
Fait à St-Anthème,
Les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Claude GAGNAIRE.

The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and loops around. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains a central emblem depicting a landscape with a church spire and a sun. The text around the perimeter of the seal reads "MAIRIE DE SAINT-ANTHEME" at the top and "(Puy-de-Dôme)" at the bottom, with small stars on either side.